CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2014

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE 2013 DE 218 428.21 € DU SIGDU

Le 28 mars 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN

- **a arrêté le montant du résultat 2013 de l'Université BORDEAUX MONTAIGNE – budget annexe SIGDU : excédent de 218 428.21 €**
- **et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.**

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 mars 2014

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	2
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université

Jean-Paul JOURDAN